

À l'attention de M^{mes} & MM. les Président(e)s
des clubs de handball d'Île-de-France

Créteil, le 2 juin 2021

Madame, Monsieur,

Merci de noter que notre Assemblée Générale Ordinaire de la ligue Île-de-France de handball se tiendra (conformément à la convocation envoyée le 21 mai dernier) **samedi 5 juin 2021**

Cependant, celle-ci n'aura pas lieu dans le gymnase 1 de la Maison du handball comme initialement prévu mais dans **l'auditorium de la Maison du Handball** – 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Merci également de noter que le début de l'AG est légèrement retardé (de 30 mn).

Ordre du jour

- Appel des délégués (**9:30, au lieu de 9:00**)
- Ouverture par le Président – Parole aux invités (**10:00, au lieu de 9:30**)
- Adoption du PV de l'AG électorale de la ligue IDF du 24 octobre 2020
- Rapport moral ;
- Rapports des commissions ;
- Rapport financier ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Projets 2021-2022 des commissions ;
- Vote du budget ;
- Vote de résolutions diverses ;
- Questions diverses.

Le dossier préparatoire à l'assemblée générale vous a été communiqué et est toujours disponible en téléchargement sur le site de la ligue.

Je vous rappelle que chaque club doit déléguer un représentant à l'Assemblée Générale Ordinaire (les votes par procuration sont autorisés). Voir utilement à ce sujet l'article 7 des statuts de la ligue traitant des absences. Le droit de vote n'est possible que pour les clubs ayant régularisé leur situation financière vis-à-vis de la ligue.

- Un buffet froid et apéritif clôtureront cette importante réunion.
- Il est rappelé que ne peuvent assister à cette réunion que les clubs convoqués et les personnes expressément invitées.

Nous vous remercions de mettre tout en œuvre, afin que votre club soit présent ou représenté à ce grand moment de notre vie associative.

Rappel : pour les raisons sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire, et chacune et chacun devra respecter les mesures de distanciation ainsi que le fléchage mis en place.

Seuls les votants et les intervenants auront accès à l'auditorium. Les accompagnants pourront suivre la réunion sur les écrans disposés dans une salle annexe mise à disposition pour l'occasion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.



Philippe Pudelko
Président de la ligue Île-de-France

Pièces attachées à ce courrier : Modèle de mandat & procuration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 5 JUIN 2021

MANDAT

Je soussigné :

Licence n°

Président du club (*nom et n° du club*)

donne mandat

à

Licence n°

Pour représenter le club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 5 juin 2021 (*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la ligue Île-de-France de handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent »*).

à

le ___ / ___ / 2021

Cachet du club et signature
du président du club

Signature
du mandataire

Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre ce mandat aux personnes chargées de l'organisation du vote.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 5 JUIN 2021

PROCURATION

Je soussigné :

Licence n°

Président du club (*nom et n° du club*)

donne procuration

au délégué du club (*nom et n° du club*)

pour prendre part, en mes lieu et place, aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 5 juin 2021.

à

le ___ / ___ / 2021

Cachet du club et signature
du président du club mandant

Signature
du délégué mandataire

Le délégué mandataire peut être soit le président d'un autre club soit la personne mandatée par ce président qui sera alors porteuse d'un mandat.

Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre cette procuration aux personnes chargées de l'organisation du vote.

Maison du Handball :
1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Par la route :

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton
Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Parking visiteurs accessible dans la limite des places disponibles
(le Stade Duvauchelle à proximité possède également un parking si besoin)

Par les transports :

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la
station Pointe du Lac.